Moins de coûts, plus de contrôle

Le plan du NPD de l'Ontario pour réduire les tarifs d'électricité

ONTARIO NDP NPD

Introduction

En Ontario, les factures d'électricité sont trop élevées. Cela nuit aux familles, aux entreprises, au secteur public comme au secteur non gouvernemental, ainsi qu'aux organisations de partout à travers l'Ontario. Les néo-démocrates ont un plan pour réduire le montant des factures d'électricité jusqu'à 30 %. Ce plan est basé sur l'idée que la seule manière de fournir des réductions réelles et à long terme est de réparer le système énergétique lui-même.

La clef de voûte de ce plan est une augmentation du pouvoir public dans la production et la transmission d'électricité, en se défaisant des contrats privés dispendieux et inflexibles, en éliminant les coûts engendrés par une offre excédentaire, en protégeant la fiabilité de l'offre et en encourageant les énergies renouvelables. L'objectif ultime est de restaurer le caractère public du système énergétique et de sa gestion – et ce, d'une manière responsable et dans les meilleurs délais.

Pendant plus de cent ans, l'électricité abordable fournie par un système public a contribué de façon décisive à faire de l'Ontario une véritable puissance économique, dont le dynamisme a attiré des gens du Canada et de partout dans le monde. Cela a permis à des générations successives de connaître une prospérité enviable. Cependant, depuis que les gouvernements des libéraux et des conservateurs ont privatisé le système énergétique de l'Ontario, le système en est venu à offrir de belles marges de profits à de grandes compagnies privées et étrangères et, en revanche, à imposer aux familles et aux entreprises ontariennes des tarifs de plus en plus élevés.

Un gouvernement NPD mettra en œuvre une décision historique : restaurer le caractère public de Hydro One et de sa supervision. L'objectif est de faire en sorte que Hydro One redevienne propriété publique dans l'espace de quatre ans, transformation qui sera entièrement financée par les dividendes existants, à l'intérieur d'une période maximale de huit ans[1]. Dix ans après le début de ce processus, Hydro One, devenue propriété publique, fera augmenter le revenu de la province de 1,6 milliards de dollars ; 20 ans après, la transformation mise en œuvre par le NPD se traduira dans 4,3 milliards en revenus supplémentaires et, dans l'espace de 30 ans, cette mesure mettra plus de 7 milliards de dollars[2] au service des Ontariens et des Ontariennes.

Les néo-démocrates ont identifié une série de mesures immédiates, ainsi que des changements substantiels au système actuel, ce qui fera baisser les factures d'électricité de 20 à 30 %.

---

[1] Dans l'hypothèse d'une augmentation du volet public de Hydro One de 70 % à 100 %.

[2] La valeur des dividendes perdus en raison de la privatisation : 30 % d'une somme de 700 millions de dollars, soit 210 millions de dollars, à quoi s'ajoutent des revenus additionnels qui seraient générés grâce au système des paiements tenant lieu d'impôts (PTLI), à savoir 60 millions de dollars pour une période de six, 16 et 26 ans.

Une série de mesures immédiates engendreront **des économies allant jusqu'à 17 % pour la moyenne des factures résidentielles, et jusqu'à 32 % pour les factures résidentielles rurales**. Les personnes dont la consommation d'électricité se maintient à un niveau stable pendant la journée pourraient bénéficier d'économies additionnelles, grâce à l'élimination de la tarification en fonction de l'heure de consommation (FHC), de sorte qu'un.e aîné.e vivant en secteur urbain et utilisant de l'électricité pendant la journée pourrait bénéficier d'économies immédiates allant jusqu'à 30 %. En fonction de leur taille, les entreprises bénéficieront d'abord d'économies générées par l'élimination de la tarification FHC – à la suite de quoi, elles bénéficieront d'économies ciblées à 20 %, grâce à la résolution de problèmes systémiques telles que la privatisation et l'offre excédentaire.

Outre ces mesures immédiates, un gouvernement NPD s'attaquera aux problèmes systémiques de longue date en travaillant de concert avec un groupe consultatif indépendant formé d'experts et de planificateurs du domaine de l'énergie, d'entreprises, de représentantes du monde du travail, de chiens de garde, d'administrateurs de la fonction publique, ainsi que de représentants des consommateurs et des groupes environnementaux.

Nous serons à même de générer des économies **en nous débarrassant des contrats privés dispendieux qui ligotent notre province à l'heure qu'il est, et en prenant les moyens de transformer notre système d'électricité en propriété publique. Il nous faudra également nous attaquer au problème de l'offre excédentaire, afin que les consommateurs ontariens ne soient pas obligés de subventionner l'électricité vendue à leur voisins. Nous mettrons donc les intérêts des consommateurs au cœur de notre système énergétique.**

La réduction des factures jusqu'à 30 % est un objectif à la fois ambitieux et réaliste.

De l'électricité abordable – Réparer le système

Premier projet de loi du gouvernement – de l'électricité pour l'ensemble des Ontariens et des Ontariennes

Le premier projet de loi présenté par un gouvernement NPD stipulerait que la propriété et la gestion de Hydro One redeviennent publiques.

Un premier projet de loi mettra en avant les éléments suivants :

- Commencer le processus visant à faire de Hydro One, à nouveau, une propriété publique et sous contrôle public, en s'assurant qu'elle sert l'intérêts des citoyens et des citoyennes de la province ;
- Faire en sorte que le système énergétique fournisse de l'énergie à bas prix, fiable et écoresponsable, pour tous les Ontariens et pour toutes les Ontariennes, et qu'il ne soit pas inféodé aux intérêts de grandes compagnies privées ;
- Rétablir, de manière immédiate, un groupement de supervision – public, transparent et indépendant – de Hydro One, groupement qui inclura le Bureau du Procureur général, le Bureau de la responsabilité financière, le Bureau de la Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée, l'Ombudsman, le Bureau du commissaire à l'intégrité, et le Commissariat aux services en français ;
- Protéger les actifs du système énergétique afin que nul autre gouvernement ne puisse mettre en vente Hydro One sans en obtenir au préalable la permission des citoyens à travers un référendum, et
- Créer un groupe consultatif expert chargé d'indiquer la manière la plus responsable pour faire à nouveau de Hydro One une propriété publique et pour y imposer un contrôle public.

Selon les données de février 2017, 30 % de Hydro One a déjà été vendu, et le prix du marché est de 24 $ par action. Dans l'hypothèse, parfaitement raisonnable, d'une variation du prix qui ne dépasserait pas les 10 %, le coût pour se réapproprier les actions ayant déjà été privatisées serait entre 3,3 milliards de dollars et 4,1 milliards de dollars. Ce coût serait prélevé directement sur la part des profits de Hydro One actuellement détenue par la province, et le paiement serait versé intégralement dans un maximum de huit ans[3] : cela veut dire qu'aucune hausse des tarifs ne serait exigée pour financer le retour de Hydro One dans le domaine public. Une fois que le retour de Hydro One dans le domaine public aura eu lieu, sera remis sur pied le système des paiements tenant lieu d'impôts (PTLI), système qui avait déjà été utilisé par le passé[4], ce qui aurait pour effet d'augmenter les revenus de la province – en récupérant les paiements de Hydro One qui correspondent au taux fédéral d'imposition des sociétés – d'environ 60 millions de dollars par an[5].

Dans l'hypothèse où Hydro One deviendrait compagnie publique d'ici quatre ans, 10 ans après le début de ce processus, l'Ontario disposerait de dividendes de 1,6 milliards de dollars supérieurs à ce dont il aurait disposé si la structure actuelle avait été maintenue. 20 ans plus tard, l'Ontario disposerait d'un revenu supplémentaire de 4,3 milliards de

[3] Dans l'hypothèse de 70 % de dividendes correspondant à 700 millions de dollars.
[4] En tant qu'entreprise publique, Hydro One n'était pas sujette à l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Au lieu de cela, Hydro One versait des paiements tenant lieu d'impôts à la Province de l'Ontario, paiements correspondant à la somme totale des impôts fédéraux et provinciaux qu'elle aurait payés si elle n'avait pas été exempte de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. En revanche, en tant que compagnie privée, Hydro One paie des impôts aux gouvernements fédéral et provincial.
[5] Voir « Évaluation des incidences financières par la vente partielle de Hydro One », *Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario*, octobre 2015, p. 16 : www.fao-on.org/web/default/files/publications/FAO Hydro One FR.pdf

dollars, et 30 ans plus tard, le processus que nous aurons entamé mettra 7 milliards de dollars de plus au service des Ontariens et des Ontariennes[6].

Retombées financières résultant
de la transformation de Hydro One en entreprise publique

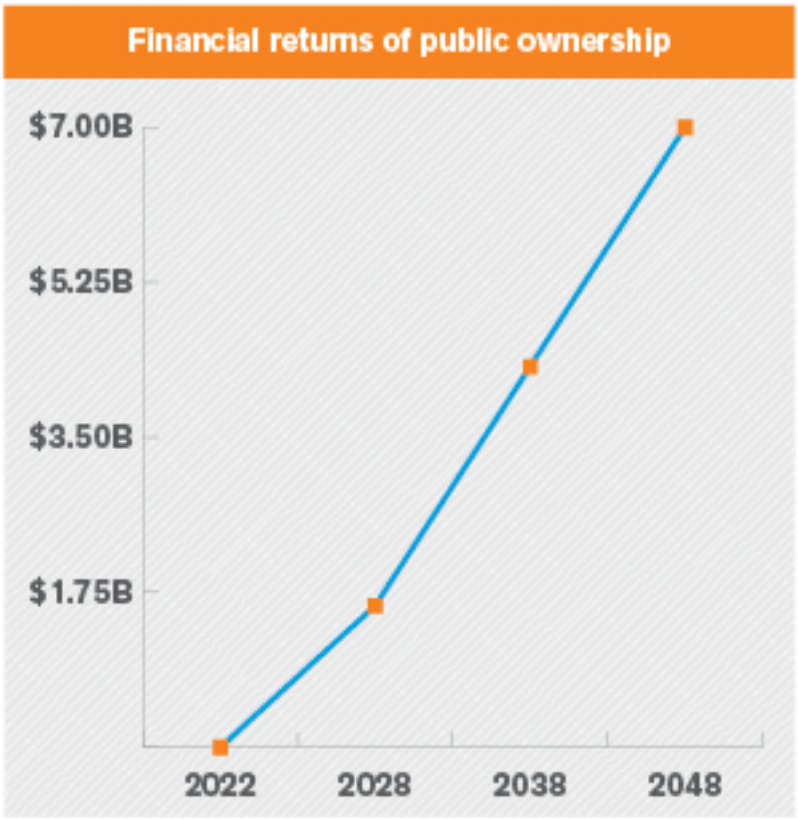

Impact financier cumulatif

En investissant dans un système public, la province pourra générer des revenus à long terme, qui se traduiront dans des bénéfices durables pour les gens et pour les entreprises de l'Ontario. Une fois que Hydro One sera redevenue une entreprise publique, l'Ontario pourra renverser ce que le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario appelle « la perte des revenus nets et des paiements tenant lieu d'impôts que lui aurait rapportés la société[7] ».

[6] Cette somme est calculée en fonction de la valeur du dollar canadien en 2017, sans prendre en compte l'inflation.
[7] *Ibid*. p. 4.

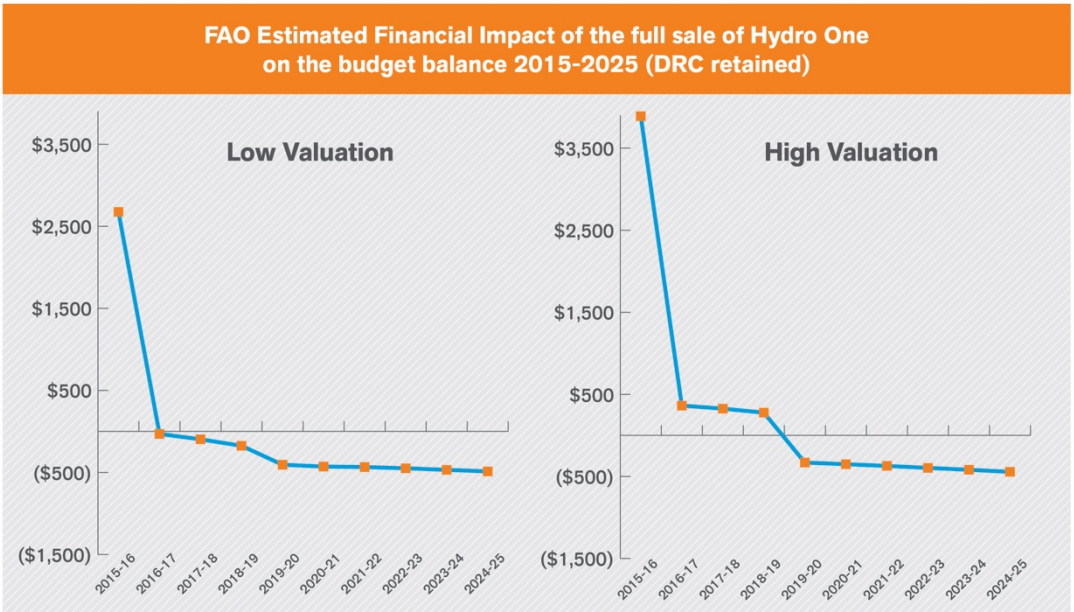

Impact financier annuel

(Source : figure 3 – 1, « Évaluation des incidences financières par la vente partielle de Hydro One », *Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario*, octobre 2015, p. 15)

Entre-temps, en tant qu'actionnaire majoritaire, la province chercherait à réduire les tarifs correspondant à la transmission et à la livraison d'énergie, à créer une culture de la responsabilité au sein de l'entreprise, et à réduire la compensation des cadres supérieurs. À l'heure qu'il est, Hydro One est au plus bas en termes d'efficacité, selon la carte de pointage annuelle distribuée par la Commission de l'énergie de l'Ontario. Les citoyens et les citoyennes de l'Ontario méritent mieux.

Des mesures immédiates

Régler le problèmes des coûts de livraison injustes

Selon les données de la Commission de l'énergie de l'Ontario, la clientèle de Hydro One vivant en milieu rural est obligée de payer des frais de livraison considérablement plus élevés que les consommateurs vivant en milieu urbain. Ce décalage injuste est accentué par le fait que beaucoup parmi celles et ceux qui paient des frais de livraison plus élevés n'ont pas d'accès à du gaz naturel pour le chauffage, ce qui les oblige de recourir à du chauffage électrique. Un gouvernement NPD modifiera le système de telle sorte que les consommateurs du milieu rural, ainsi que les consommateurs saisonniers, paient les mêmes frais de livraison que le consommateurs actuels de Hydro One vivant en milieu urbain. Par ailleurs, un gouvernement NPD s'assurera que les personnes

comme les entreprises paient des frais de livraison uniquement pour l'électricité qu'ils utilisent.

Ces coûts seront compensés en réduisant les redevances d'utilisation d'énergie hydraulique d'Ontario Power Generation (OPG). Ces redevances sont actuellement payées à la province par OPG pour l'eau qui traverse les barrages.

Économies : La clientèle de Hydro One vivant en milieu rural va économiser environ 15 %. Les consommateurs du milieu urbain n'auront pas à subir des hausses de tarif.

Mettre fin à la tarification *obligatoire* en fonction de l'heure de consommation

La tarification en fonction de l'heure de consommation (FHC) était censée servir d'incitatif, tant pour les personnes que pour les entreprises, à reporter leur consommation d'électricité vers les « périodes creuses ». La promesse était la suivante : la tarification FHC allait modifier les périodes de consommation et par là même aider les entreprises et les personnes à économiser de l'argent en utilisant de l'électricité dans les périodes creuses. Les données montrent que ce schéma n'a pas fonctionné.

Le gouvernement avait envisagé que la tarification FHC affecterait, dans le secteur de la consommation résidentielle, pas moins de 308 mégawatts (MW). Or, les données montrent qu'à l'échelle de la province, seulement 55 mégawatts (MW) ont été reportés à l'extérieur des périodes de pointe. En revanche, il y aurait d'autres manières, plus efficaces, de réduire la consommation pendant les heures de pointe, tels que le programme *peaksaver* ou l'initiative d'économie d'énergie dans le milieu industriel (IEEMI)[8].

Tel qu'indiqué dans un rapport indépendant préparé pour la Société indépendante pour l'exploitation du réseau d'électricité (SIERE), « la clientèle non résidentielle montre une faible tendance au report de la consommation, et elle s'avère moins réceptive aux tarifs FHC que la clientèle résidentielle[9] ».

Concrètement, la tarification FHC est une source de stress pour les Ontariens et les Ontariennes, notamment pour ceux et celles qui ne sont pas en mesure de reporter leur consommation d'électricité vers les périodes creuses, tels que les aînés vivant chez eux, les personnes occupées à prendre soin des enfants, à la maison, pendant la journée, ou encore les personnes ayant des besoins spécifiques qui ne peuvent être reportés vers les périodes creuses.

[8] Voir « Économie d'énergie : passons aux choses sérieuses. Rapport annuel sur les progrès liés à l'économie d'énergie de 2015-2016 », Bureau de la Commissaire à l'environnement de l'Ontario : http://docs.assets.eco.on.ca/reports/energy/2015-2016/ECO_Conservation_Lets_Get_Serious-FR.pdf, Annexe B, p. 178-179, 199-200.
[9] Voir http://www.ieso.ca/Documents/reports/Final-Analysis-of-Ontarios-Full-Scale-Roll-Out-of-TOU-Rates.pdf, p. iv.

Mettre fin à la tarification obligatoire en fonction de l'heure de consommation aura pour effet d'épargner aux familles le stress engendré par ce type de tarification, et de permettre à toutes les personnes qui ne peuvent reporter leur consommation d'énergie vers les périodes creuses de faire des économies importantes.

L'Ontario éliminerait les tarifs de pointe, et se dirigerait vers le tarif fixe le plus bas. Selon les tarifs actuels indiqués par Commission de l'énergie de l'Ontario, ce tarif correspondrait à 10,3 cents par kW/h.

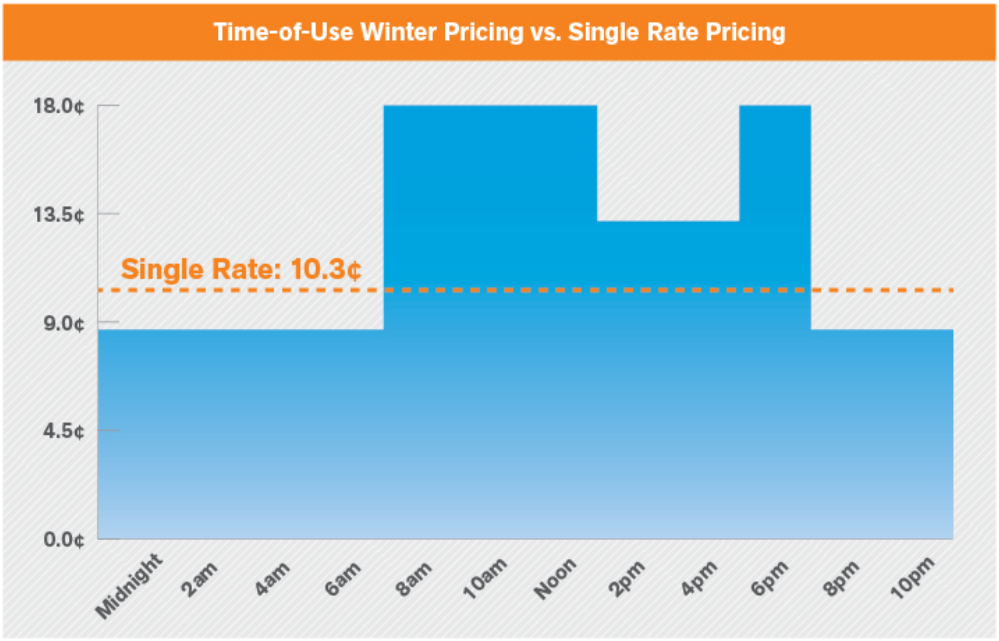

Par exemple, une personne âgée qui n'est pas en mesure de reporter sa consommation d'électricité vers les périodes creuses – puisqu'elle est à la maison pendant la journée, et que son service d'aide à domicile, comprenant de l'aide avec la vaisselle et la lessive, se déroule également pendant la journée, de sorte que ladite personne consomme 50 % de son électricité pendant les périodes de pointe et les périodes médianes – pourrait bénéficier d'économies de 10 % si l'on éliminait la tarification FHC[10].

Les petites entreprises soumises à la tarification FHC pourraient également bénéficier d'économies qui seraient basées sur leur consommation.

Imposer un plafond aux marges de profit privées

[10] Ce pourcentage est basé sur les données fournies par la Commission de l'énergie de l'Ontario : il s'agit d'une comparaison entre le premier prix par pallier et (i) 50 % du tarif en période creuse, (ii) 25 % du tarif en période médiane, et (iii) 25 % du tarif en période de pointe.

Lorsque la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) donne son approbation à des hausses de tarif pour les compagnies privatisées, elle tient compte de la marge de profit dont de telles compagnies bénéficieraient. La Commission permet à une compagnie d'augmenter ses tarifs dans le but de couvrir les coûts de nouveaux investissements, y compris, en sus des frais d'emprunt, 5,5 % en rendement des capitaux propres[11]. Pour sa part, l'autorité de réglementation du Manitoba stipule une toute autre approche : elle permet au service public de production et de distribution de l'énergie d'augmenter ses tarifs pour couvrir seulement 3 % en sus des frais d'emprunt[12].

Un gouvernement néo-démocrate instruirait la CEO à plafonner les marges de profit privées au coût – plus 3 %.

Pour une supervision réelle des coûts de l'électricité

Un gouvernement NPD donnera à la CEO un mandat renouvelé pour défendre l'intérêt public et pour prendre les mesures qui s'imposent afin que le montant des factures soit réduit.

En 2015, la Vérificatrice générale a souligné que la CEO a souvent été incapable de remplir son mandat de protéger les consommateurs, pour les raisons suivantes :

- La CEO n'est pas autorisée à examiner les politiques ministérielles envisagées par le gouvernement ;
- La CEO n'est pas à même d'inspecter 65 % du processus de production énergétique ;
- La CEO n'a pas été autorisé à examiner la vente de Hydro One[13].

Le plus troublant, sans doute, c'est que la Vérificatrice générale a confirmé que les données mises en avant dans les demandes de financement faites auprès de la CEO étaient inexactes. Lors de ses témoignage devant diverses commissions, la présidente de la CEO a reconnu que la CEO ne recourt par à la vérification, ni à un quelconque audit des documents qui lui sont soumis[14]

Un gouvernement NPD donnera un plus grand rôle à la Commission de l'énergie de l'Ontario et, tel que recommandé par la Vérificatrice générale, donnera à ladite Commission un mandat pour protéger les consommateurs de manière plus efficace. La CEO fera place à des représentants des consommateurs, ainsi qu'à des experts dans la défense des intérêts des consommateurs.

[11] http://www.ontarioenergyboard.ca/oeb/_Documents/EB-2009-0084/CostofCapital_Report_20091211.pdf
[12] http://www.pub.gov.mb.ca/nfat/pdf/economic_evaluation_harper.pdf
[13] Voir http://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arreports/fr15/2015AR_fr_final.pdf
[14] Voir Committee Documents: Standing Committee on Public Accounts - 2016-Mar-23 - 2015 Annual Report, Auditor General: Ministry of Energy, Hydro One, Ontario Energy Board

Le principe directeur de la Commission de l'énergie de l'Ontario sera le suivant : les politiques proposées sont-elles les plus à même de fournir de l'énergie abordable, fiable et écoresponsable, et servent-elles au mieux l'intérêt des consommateurs ?

Utiliser les avantages fiscaux pour aider les consommateurs

Lorsque le gouvernement libéral a commencé le processus de privatisation de Hydro One, il a offert à ladite entreprise un avantage fiscal exceptionnel de 2,6 milliards de dollars[15]. Ce bénéfice devrait être utilisé pour subventionner les factures de tous les clients de Hydro One pendant le processus devant mener au retour de Hydro One dans le secteur public. Pendant quatre années, cela générerait 650 millions de dollars par an en subventions des tarifs d'électricité – ce qui représenterait une réduction d'environ 3,2 % pour chaque facture d'électricité émise en Ontario.

En 2016, Ontario Power Generation a payé près de 330 millions de dollars à la province pour l'eau qui traverse ses barrages. Les néo-démocrates réduiraient les redevances d'utilisation d'énergie hydraulique d'Ontario Power Generation, dans le but de compenser les coûts engendrés par l'élimination des taux de livraison en milieu rural.

Économies : un potentiel de 3,2 % d'économies.

TVH

Avant 2010, l'électricité n'était pas soumise à la taxe de vente provinciale ; cependant, en 2010, le gouvernement libéral de Dalton McGuinty et de Kathleen Wynne a négocié avec le gouvernement fédéral conservateur pour ajouter 8 % aux factures au moyen de la TVH. En 2016, le gouvernement a acquiescé à une réduction de la TVH. Un gouvernement NPD éliminerait complètement et de manière définitive la portion provinciale de la TVH.

Un gouvernement NPD entamerait des négociations avec le gouvernement fédéral afin d'éliminer la portion fédérale de la TVH actuellement applicable aux factures d'électricité.

Économies : 8 % en économies permanentes et un potentiel de 5 % de nouvelles économies.

Ces mesures initiales généreront des économies allant jusqu'à 17 %[16] pour la clientèle résidentielle. Les consommateurs du milieu rural pourraient bénéficier d'économies

[15] http://www.fao-on.org/web/default/files/publications/FAOHydroOneFR.pdf, p. 16.
[16] Voire : une réduction permanente de 8 % correspondant à la réduction de la TVH, et comprenant, potentiellement, 5 % correspondant à la réduction de la TVH fédérale, une réduction

allant jusqu'à 32 %. Les consommateurs vivant en milieu urbain qui n'ont pas été en mesure de modifier leur demande en fonction de la tarification FHC pourraient bénéficier d'économies allant jusqu'à 30%. Les petites entreprises qui sont actuellement soumises à la tarification FHC bénéficieraient d'économies en fonction de leurs habitudes d'utilisation. Quant aux clients faisant usage d'une grande quantité d'électricité, ils bénéficieraient d'économies plus grandes à mesure que le gouvernement commence à s'attaquer aux problèmes systémiques.

Réparer le système

Les néo-démocrates travailleront de concert avec un groupe consultatif indépendant formé d'experts et de planificateurs dans le domaine de l'énergie, d'entreprises, de représentants du monde du travail, de chiens de garde, d'administrateurs de la fonction publique spécialisés dans le domaine de l'énergie, de représentants des consommateurs et des groupes environnementaux, afin de générer des changements systémiques qui permettront au gouvernement d'atteindre, voire de dépasser un objectif de 20 à 30% en économies permanentes, d'une manière qui soit responsable et qui reflète les besoins réels de l'Ontario en matière d'énergie.

Les domaines qui retiendront l'attention de ce groupe consultatif comprendront les éléments suivants :

Régler le problème de l'offre excédentaire

En 1997, l'Ontario a importé 3,8 TWh en électricité et il a exporté 6,4 TWh. En 2015, l'Ontario a importé 5,8 TWh et il a exporté 22,6 TWh. Les importations ont augmenté de 52 %, alors que les exportations ont augmenté de 289 %.

---

de 3,2 % générée par le bénéfice issu de l'actif d'impôts différés de Hydro One, et une estimation prudente de 0,8 % d'économies réalisées grâce au plafonnement des profits privés. À cela s'ajoutent une Commission de l'énergie de l'Ontario plus robuste et des économies réalisées par rapport à la tarification FHC (un minimum de 17 %). Les consommateurs qui paient des tarifs pour la livraison en milieu rural bénéficieraient de 15 % d'économies additionnelles grâce à la réduction des frais de livraison.

L'électricité vendue à des prix au comptant qui sont inférieurs aux coûts de production de l'électricité est dommageable pour les consommateurs ontariens. En 2015, les voisins de l'Ontario ont pu acheter l'électricité exportée par l'Ontario à 20 % du coût encouru pour la produire, ce qui a eu pour effet que les consommateurs ontariens ont payé de leurs poches 80 % du coût de l'électricité vendue à l'extérieur de la province. En clair, 22,6 TWh produits au coût de 10,14 cents/kWh ont été exportés au prix de 2,36 cents/kWh. Cela veut dire que l'Ontario a vendu de l'électricité dont la production lui a coûté 2,3 milliards de dollars au prix de 534 millions de dollars. Résultat : les consommateurs ontariens ont encaissé un manque à gagner de 1,7 milliards.

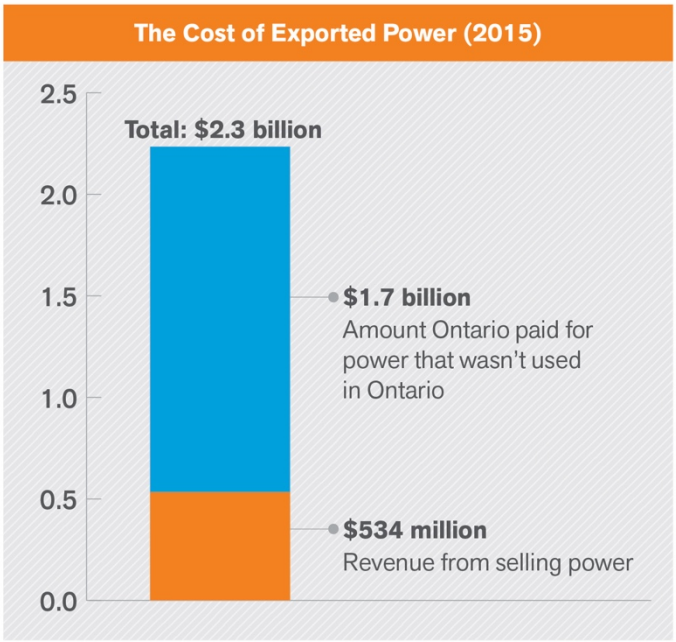

L'Ontario était un importateur net. Il est devenu un exportateur net – parce qu'il a plus d'énergie qu'il n'en a besoin.

Pourquoi l'Ontario se trouve-t-il dans une telle situation ? Pourquoi l'Ontario se trouve-t-il à payer pour de l'énergie dont il n'a que faire ? L'Ontario se trouve dans une telle situation à cause des contrats inflexibles et dispendieux qui ligotent l'économie de la province. Un excès d'électricité est acheté à des prix contractuels qui sont supérieurs au prix du marché : voilà qui constitue une grande partie de « l'ajustement global ». Les consommateurs du milieu industriel sont obligés d'encourir ce manque à gagner comme partie de leurs coûts, tandis que les consommateurs résidentiels sont obligés d'encourir ce manque à gagner en honorant des factures dont les prix montent en flèche. Pour réduire les effets de « l'ajustement global », il faut réduire l'offre excédentaire et se libérer des contrats privés.

La Vérificatrice générale a signalé que :

> « De 2009 à 2014, en moyenne, l'approvisionnement en électricité de l'Ontario a excédé la demande de pointe additionnée de la réserve de fonctionnement de plus de 3 600 MW par année. Et même en tenant compte d'une réserve de planification de niveau plus élevé, l'Ontario enregistre toujours un surplus moyen d'environ 2 500 MW par année ». Et « même si la production excédentaire devait diminuer, il demeure qu'entre 2021 et 2032, la production moyenne d'énergie excédentaire sera de quelque 2,8 millions de MWh par année, une fois prises en compte la fermeture de la centrale de Pickering et la remise en état de réacteurs nucléaires aux centrales Darlington et Bruce[17] ».

Pour s'attaquer de manière efficace au problème de l'offre excédentaire, il sera essentiel de se baser sur une évaluation indépendante et factuelle lorsqu'il s'agira de décider du moment de la fermeture de la centrale de Pickering et de commencer à créer des emplois pour la désaffection de la centrale. Une fois que les échéances auront été confirmées, un gouvernement NPD explorera la possibilité de doubler le nombre d'emplois immédiatement reliés à la désaffection en faisant usage, pour Pickering, de la méthode préférée par l'Agence internationale de l'énergie atomique, à savoir de la méthode dite de « désaffection directe ». Cela permettra de protéger, dans la région Durham, les emplois qualifiés dans le domaine de l'énergie atomique[18].

Il est important de reconnaître que, à mesure que l'Ontario continue de faire des avancées dans la mise en œuvre des objectifs résumés par la formule « conservation d'abord », l'impact sur la demande sera réel et se devra d'être pris en compte.

[17] http://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arreports/fr15/2015AR_fr_final.pdf, p. 256, 257.
[18] Voir http://www.cleanairalliance.org/wp-content/uploads/2016/03/decomfinal.pdf, p. 3-4.

Un gouvernement NPD créera une culture de la responsabilité dans le domaine de la planification, de sorte que l'Ontario bénéficie de l'énergie dont il a besoin, et de sorte que les citoyens et les citoyennes de l'Ontario ne soient pas obligés de financer des profits garantis pour de l'électricité dont personne n'a que faire.

S'attaquer aux mauvais contrats : ne pas renouveler, renégocier, annuler

Pendant 20 ans, des gouvernements libéraux et conservateurs successifs ont signé des contrats à long terme qui remplissent les poches des investisseurs tout en obligeant les Ontariens et les Ontariennes à payer pour de l'électricité qui ne peut pas être utilisée.

L'objectif ultime est de ramener le système de production énergétique de l'Ontario dans le domaine public, de manière efficace et responsable.

Entre 2017 et 2022, plusieurs contrats, correspondant à environ 550 MW et relevant du domaine de la production de gaz, contrats conclus avec des producteurs non-utilitaires, largement reconnus comme étant dispendieux et bien souvent payés pour ne rien faire, parviendront à échéance[19]. Ces contrats-là, nous pouvons les laisser tomber en déchéance sans que cela nous coûte un sou.

Le groupement consultatif indépendant susmentionné entreprendra une analyse des coûts et bénéfices pour l'annulation des plus défavorables parmi les contrats existants. Pour ce qui est des contrats dont le renouvellement n'est pas prévu, le NPD négociera de manière très ferme, afin d'obtenir de meilleures conditions jusqu'à ce que lesdits contrats arrivent à leur terme.

Il y a aussi la question de la remise en état de plusieurs réacteurs à Bruce et à Darlington. Compte tenu de l'histoire des dépassements de coûts dans le domaine de l'énergie nucléaire, il est impératif d'imposer, dans ce cas-ci, une supervision publique accrue et d'examiner les alternatives de la manière la plus claire qui soit. Le gouvernement NPD demandera au groupement consultatif indépendant de fournir des rapports publics concernant le coût, la fiabilité et l'impact environnemental de la remise en état des réacteurs susmentionnés, et de bien peser les alternatives avant de prendre une décision définitive.

L'importation d'électricité renouvelable abordable quand les besoins l'exigent

Bien que l'Ontario dispose actuellement de plus d'énergie qu'il ne lui faut – énergie qu'il paie tout en ne l'utilisant pas –, il se peut qu'il y ait des moments où notre économie ferait face, pour des périodes limitées, à des besoins d'énergie supérieurs à ce dont nous disposons.

[19] http://www.ieso.ca/Documents/consult/sac/SAC-20151001-NUG.pdf

Les données concernant notre système énergétique montrent une capacité considérable pour importer de l'électricité du Québec, du Manitoba et des Etats-Unis[20]. Ces données indiquent une redoutable capacité de renouvellement. En 2015, la Vérificatrice générale a montré que l'Ontario a systématiquement choisi d'augmenter ses capacités de production, à l'intérieur de la province, plutôt que d'importer de l'énergie qui lui aurait coûté moins cher.

Le groupement consultatif aura pour tâche d'examiner comment nous pourrions importer de manière efficace de l'énergie abordable et renouvelable afin de mieux répondre aux besoins de notre province.

Les avantages d'un système public

Un système énergétique relevant du domaine public est essentiel pour fournir de l'électricité propre, fiable et abordable, afin de répondre de manière optimale aux besoins de la province et de ses régions.

Les données montrent clairement que les services publics fournissent de l'énergie à moindre coût et de manière plus fiable. Les citoyens et citoyennes de l'Ontario n'ont qu'à jeter un coup d'œil au Manitoba et au Québec : ils y verront comment, quel que soit le type d'énergie concerné, les producteurs publics sont capables de générer de l'énergie et de la gérer à moindre coût que les opérateurs privés de l'Ontario.

[20] http://www.ieso.ca/Documents/IntertieReport-20141014.pdf

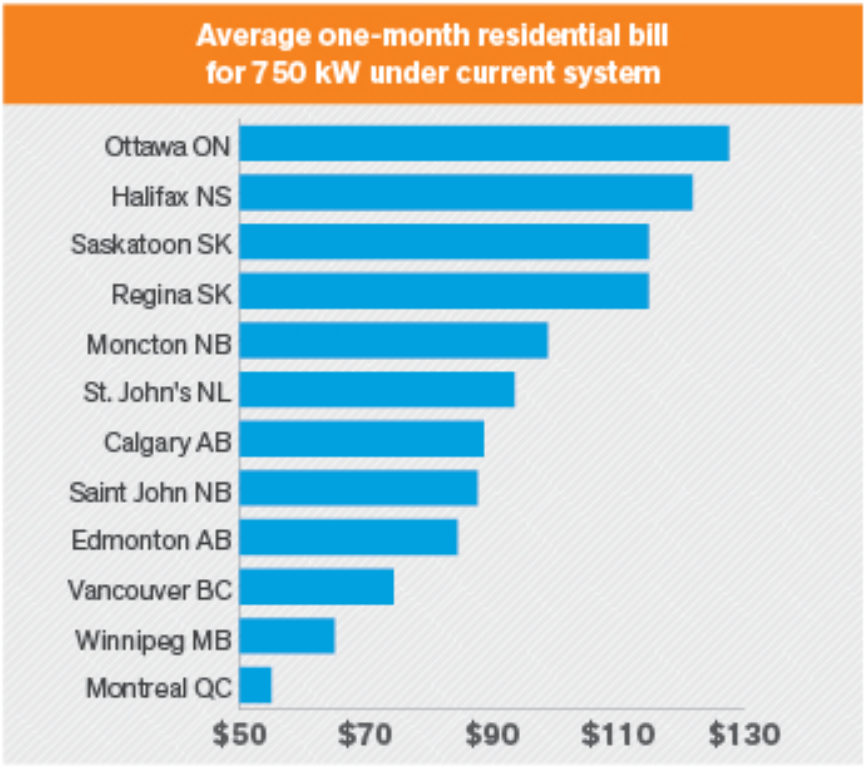

(Source : Comparaison des taux énergétiques du Manitoba)

Voici les quatre principaux avantages d'un système énergétique relevant du domaine public :

- Ses actionnaires sont les gens de l'Ontario, ce qui veut dire que tous les profits reviennent aux Ontariens et aux Ontariennes ;
- Il agit dans l'intérêt public – non pas au profit d'actionnaires indifférents à celui-ci –, ce qui veut dire que la province peut modifier les projets et les termes des contrats sans être traînée en justice pour cause de profits perdus ;
- Lorsque les compagnies privées empruntent de l'argent pour bâtir un projet énergétique, elles empruntent au taux du marché, alors que les compagnies qui sont propriété publique ont accès à du financement à bas prix en Ontario ; et
- Un système énergétique qui relève du domaine public est un puissant outil dans la mise en œuvre de politiques pouvant servir à stimuler la croissance économique et la création d'emplois, ou à aider les familles à gérer les coûts auxquels elles font face.

Grâce à un gouvernement NPD, l'augmentation de la production et de la transmission énergétiques publiques sera la clef de voûte du réseau électrique ontarien.

Lorsque l'on a affaire à un système énergétique public, il existe bien des options pour mettre en œuvre une réduction globale des coûts – ce qui se traduirait par une réduction des factures d'électricité. Ces options comprennent une réduction de la dépendance au dédoublement des services, y compris à travers la collecte de données au moyen de compteurs intelligents, la réduction des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique d'Ontario Power Generation, et le plafonnement des salaires des cadres supérieurs.

Priorités additionnelles

Un gouvernement NPD va également prioriser la création de nouveaux mécanismes qui permettent aux Ontariens et aux Ontariennes à faible revenu de mieux faire face aux coûts de l'électricité. De plus, un gouvernement NPD agira pour améliorer la durabilité dans le secteur énergétique et dans l'ensemble de l'économie ontarienne. Ces questions feront l'objet d'annonces ultérieures.